

## SOCIÉTÉ MINIÈRE OGOUÉ-LOBAYE (1945-1965)

Filiale de la [Société minière intercoloniale](#)

Extraction de 1.344 kg d'or de 1949 à 1965,  
date de sa dissolution à la suite du décès de l'ingénieur Sadargues

Société minière Ogoué-Lobaye  
Société anonyme au capital de 9.000.000 de francs  
(*Journal officiel de l'Afrique équatoriale française*, 15 janvier 1946)

I

Suivant acte sous seing privé, en date à Bangui du 13 septembre 1945, dont l'un des originaux a été annexé à la minute d'un acte de déclaration de souscriptions et de versements, ci-après visé, Monsieur Jacques A. Berger, directeur de la Société minière intercoloniale, demeurant à Berbérati, agissant au nom et pour le compte de cette société anonyme, dont le siège social est à Berbérati, en vertu des pouvoirs qu'il détient du conseil d'administration de ladite Société en date des 7 juin 1940 et 29 août 1945, dont extraits ont été déposés au rang des minutes du Notariat de Bangui, suivant acte reçu par M<sup>e</sup> L. Varlet, notaire en cette ville, le 13 septembre 1945, a établi les statuts d'une société anonyme, desquels statuts il est extrait ce qui suit :

.....

### Premiers administrateurs

M. Asscher Louis, négociant en diamants, 9, rue Lafayette à Paris ;  
M. Berger Henri, avenue de l'Hippodrome, n° 13 à Casablanca ;  
M. Berger Jacques, à Berbérati (A. E. F.) ;  
M. Berger Vincent, 388, boulevard d'Anfa à Casablanca ;

### Commissaires

MM. François Auret, négociant à Berbérati (A. E. F.)  
et A. Fontenille, expert-comptable à Casablanca.

---

SOCIÉTÉ MINIÈRE INTERCOLONIALE\*  
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 janvier 1950)

Les pourparlers en cours depuis plusieurs mois avec un groupe américain, qui avait manifesté le désir de s'intéresser à la mise en valeur d'une partie des permis de recherches se rapportant au diamant et à l'or de la Société minière Ogooué-Lobaye, viennent d'aboutir avec l'agrément des pouvoirs publics.

On peut prévoir la constitution prochaine de la première société mixte franco-américaine de recherches et d'exploitations minières.

Les permis sur lesquels s'exercera l'activité de cette société sont situés au sud-ouest de Bangui ; ils couvrent une superficie de l'ordre de 3.000 kilomètres carrés.

---

AEC 1951/570 — Société minière de l'Ogooué-Lobaye (S.M.O.L.)

Siège social à BERBERATI (A.-E. F.).

Correspondance : 8, square Chanton, NEUILLY-SUR-SEINE.

Capital. — Société anon., 18 septembre 1945, 30 millions de fr. C. F. A. en 60.000 act. de 500 fr.

Objet. — Exploit. évent. d'un permis gén. de rech. de mines p. pierres précieuses attribué à la Société minière intercoloniale par décret du 9 mai 1940 au Moyen-Congo et en Oubanghi Oriental.

Conseil. — MM. Louis Asscher, Henri Berger, M. Jacques Berger, Vincent Berger [tous quatre de la S.M.I.], Société Parminac <sup>1</sup>.

---

#### UNION MINIÈRE INTERCOLONIALE

(*L'Information financière, économique et politique*, 12 octobre 1951)

La Société minière Ogooué-Lobaye, filiale de la Société minière intercoloniale\*, a fait apport, l'an dernier, d'une partie de ses permis et prospections à une nouvelle société franco-américaine, l'Union minière africaine. Cette nouvelle entreprise a pour but d'atténuer la pénurie de diamants industriels nécessaires à la défense des États-Unis.

M. Gregory, président de Grivar Exploration and Development Corporation, a déclaré que l'on prévoyait deux années de prospections, financées partiellement par un prêt de \$ 700.000 de l'E.C. A. (Economie Coopération Administration), sur les terrains situés à 350 kilomètres au sud-est de Berberati, en Afrique Equatoriale Française, où 400 ouvriers travaillent sous la direction d'ingénieurs français et américains.

M. Gregory a déclaré que les premières fouilles dans les formations où se trouvent habituellement des diamants avaient commencé.

La concession sera exploitée directement par « l'Union minière africaine » dont le capital appartient entièrement, et par moitié, à la Grivar Exploration and Development Corp. et à la Société minière Ogooué-Lobaye.

---

---

<sup>1</sup> Société de participations minières en Afrique Centrale (PARMINAC). Conseil : Édouard Catalogne, présid. ; François de Flers et Charles Bastid [tous de la Bq de l'Indochine], Léonard Haines Leach, Georges [William-Victor] Dermody, la société « Consolidated African Selection Trust », Londres, admin.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ MINIÈRE OGOÛÉ-LOBAYE

Société anonyme coloniale

Capital : quarante cinq millions de fr. CFA  
divisé en 9.000 actions de 5.000 fr. CFA chacune  
Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Varlet, notaire à Bangui (A.E.F.)

Siège social : Berberati (A.E.F.)

ACTION DE CINQ MILLE FRANCS CFA AU PORTEUR  
entièrement libérée

Un administrateur : H. Berger  
Par délégation du conseil : ?

R.C. Bangui 92 B

Droits de timbre payés au comptant au bureau de l'Enregistrement de Bangui,  
27 juin 1950, sous le n° 161 et 15 juin 1952 sous le n° 212

Imp. Papeterie de la Bourse, 82, rue Richelieu, Paris

1953 : CAPITAL PORTÉ DE 45 À 60 MF C.F.A.



Coll. Jacques Bobée

SOCIÉTÉ MINIÈRE OGOÛÉ-LOBAYE

Société anonyme coloniale

Capital : soixante millions de fr. CFA

divisé en 12.000 actions de 5.000 fr. CFA chacune

Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Varlet, notaire à Bangui (A.E.F.)

Siège social : Berberati (A.E.F.)

ACTION DE CINQ MILLE FRANCS CFA AU PORTEUR

entièrement libérée

Un administrateur : H. Berger

Par délégation du conseil : ?

R.C. Berberati 23 B

Droits de timbre payés au comptant au bureau de l'Enregistrement de Bangui,

27 juin 1950, sous le n° 161 et 15 juin 1952 sous le n° 212

et 5 mars 1953 sous le n° 413.

Imp. Papeterie de la Bourse, 82, rue Richelieu, Paris

SOCIÉTÉ MINIÈRE OGOOUÉ LOBAYE.  
(*L'Information financière, économique et politique*, 9 septembre 1954)

L'assemblée extraordinaire du 2 septembre, qui s'est tenue à Berberati (A.E.F.), a décidé l'absorption de la Société Nouvelle des Mines ; en conséquence, le capital sera porté de 60 à 70 millions de francs C.F.A. par création d'actions remises à la société apporteuse.

---

COMPAGNIE ÉQUATORIALE DE MINES  
[Desfossés 1956/734]

Particip. : ... Minière intercoloniale... Minière Ogoué-Lobaye.

---

(*L'Information financière, économique et politique*, 20 janvier 1956)

SOCIÉTÉ MINIÈRE OGOOUE-LOBAYE. — La société a produit en 1955 159 kg. d'or natif.

---

SOCIÉTÉ MINIÈRE OGOUE-LOBAYE  
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 janvier 1958)

La production d'or natif a été de 135 kg en 1957 contre 134 en 1956.

---